

L'ÉTAT SOCIAL LA VOIE DU PROGRÈS

Le projet de loi de finances 2023 va dresser dans une première étape le bilan de l'an I de l'exercice politique de l'actuel gouvernement en présentant les opérations économiques et sociales qu'il a planifiées et réalisées durant l'année 2022 et en relevant les défaillances et les obstacles qui se sont opposés à ses projets tout au long de cet exercice. Le projet sera aussi le témoignage et l'occasion d'apprécier voire de mesurer, à travers l'établissement du budget prévisionnel 2023, à quel point le gouvernement tient encore aux orientations déclinées dans sa roadmap lors de son investiture et à la réalisation de son programme dans son entièreté malgré une conjoncture internationale fortement perturbée par la guerre en Ukraine, la pénurie des matières premières et l'envolée des prix, et tout en faisant face aux mauvaises conditions climatiques persistantes qui ont causé une importante décline de l'activité agricole et affecté profondément les revenus dans le monde rural.

LE BUDGET 2022 SOUS TENSION

Dans le contexte écono-

mique atypique et dépressif qui a caractérisé l'année 2022, l'exécutif, pour rester fidèle et coller tant soit peu à ses déclarations, n'a pas hésité à mettre sous tension les finances publiques pour venir au secours des activités les plus touchées par la crise et réduire les effets de la flambée des prix sur le niveau de vie des ménages les plus modestes.

Ainsi, un budget de dix milliards de dirhams a été alloué pour atténuer les dégâts causés par le manque de pluie sur le secteur agricole. Pour les activités liées au tourisme qui ont le plus souffert des impacts directs et indirects de la pandémie, une allocation budgétaire de l'ordre de deux milliards de dirhams leur a été affectée pour permettre un redémarrage en douceur, et un montant de 1 milliard de dirhams pour soutenir le secteur des transports. Pour parvenir à un maintien relatif de la stabilité des prix, les pouvoirs publics ont aussi déboursé, à travers le canal de la caisse de compensation, 7,3 milliards de dirhams pour l'approvisionnement du blé et le maintien du prix du pain à 1,20 dirham. De plus, un montant d'environ 9,8

milliards de dirhams a été versé durant les cinq premiers mois de l'année pour le gaz butane enregistrant une hausse notable en glissement annuel de presque 100%. Le soutien du sucre a été de 1,5 milliard de dirhams pour le seul premier trimestre de cette année. Les charges globales de la caisse de compensation ont atteint à fin mai 15,4 milliards de dirhams et pourraient s'aggraver au terme de l'année. Même s'il est atténué en partie par les recettes que procurent la fiscalité des produits pétroliers, l'énorme effort consenti par le budget est louable et nécessaire à un moment où la situation a été intenable et critique aussi bien du côté de la demande que du côté de l'offre.

LARGESSES BUDGÉTAIRES

Sur la foi de ces largesses budgétaires et de ces orientations politiques osées contre vents et marées, il y a lieu de mettre à l'actif du présent gouvernement, il faut le reconnaître, l'acte d'avoir fait bouger les frontières du diagramme socio-économique néolibéral de l'économie nationale en mettant sur les

rails un projet de l'État social. Ce système que seuls les États modernes sont arrivés à le parfaire et à l'adopter comme composante essentielle de leur modèle sociétal. Certes, ces orientations sont édictées et impulsées par les directives royales, mais l'exécutif a abordé ce tournant délicat avec conviction et détermination en ne ménageant aucun effort pour renforcer la protection sociale des populations et tendre vers la situation idéale de l'État social. Pour aller au devant des répercussions négatives de la crise sanitaire, l'exécutif s'est engagé dans une politique budgétaire volontariste oubliant, le temps d'un exercice, les normes et les limites qu'il s'est imposé pour réduire la dette et le déficit budgétaire.

Conscient du rôle primordial que jouent les systèmes et les filets de sécurité sociale aussi bien sur le bien-être des populations que sur le développement des processus de création des richesses, l'exécutif, aidé par les multiples expériences des systèmes de couverture sociale que le Maroc a connues et par une longue tradition de soutien de l'État à la protection sociale, a accéléré le rythme d'amélioration, d'aménagement et d'organisation des régimes de sécurité sociale mis en place pour aboutir à une généralisation à terme de la protection sociale.

LA PROTECTION SOCIALE : FACTEUR DÉTERMINANT

Le gouvernement actuel a pris le train en marche du gigantesque chantier de la généralisation de la couverture sociale annoncé en juillet 2020 dont l'objectif principal est de toucher toute la population à l'horizon 2025. Il s'est approprié la réforme du système de protection sociale en la rendant sienne et s'est attelé à mettre en œuvre les jalons juridiques prévus par la loi-cadre adoptée par le gouvernement précédent permettant ainsi la facilitation et le renforcement des actions inscrites au projet.

La réforme s'est ainsi mise en route et en douceur pour réorganiser et améliorer le fonctionnement des différents systèmes et instruments de protection sociale existants en vue d'une plus grande efficacité et d'un relèvement de l'efficacité et pour créer de nouvelles composantes susceptibles d'élargir la couverture. Elle vise fondamentalement, sur la base de la solidarité intergénérationnelle, spatiale et entre secteurs économiques, à bénéficier aux populations vulnérables et aux catégories les plus démunies, et de les protéger contre les risques de maladie, de perte d'emploi et des risques liés à la vieillesse et à la situation

fragile de l'enfance et de la famille.

UN BUDGET ANNUEL DE 51 MILLIARDS DE DHS

Ce projet de grande envergure qui vise la construction de l'État social devrait nécessiter annuellement des ressources financières de l'ordre de 51 milliards de dirhams.

La première phase de cet important chantier qui s'étale de 2021 à 2023 a fait la moitié du chemin, elle concerne la généralisation de l'assurance maladie obligatoire et des allocations familiales à plus de 22 millions de marocains. Le bilan à mi-parcours de cette phase fait montre d'un état d'avancement significatif de l'opération avec l'enregistrement de plus de 2 millions de travailleurs non salariés à la CNSS répartis comme suit : 840 mille agriculteurs, 380 mille commerçants, 250 mille artisans et environ 300 mille auto-entrepreneurs. La Caisse se prépare aussi à l'intégration de la population sous le régime du RAMED au cours des prochains mois après l'approbation des textes réglementaires nécessaires à l'exécution de l'opération. Toutefois, l'État social dans son acception la plus large ne se limite pas à la couverture des risques mais s'étend au-delà pour assurer un bien-être social à travers

bien sûr la protection sociale d'une part et d'autre part par le truchement des régulations du marché du travail, du développement des services publics et de l'orientation des politiques macro-économiques pour soutenir l'activité et promouvoir l'emploi. Il devrait aussi élargir son espace pour toucher les aspects écologiques nécessaires à l'élévation du bien-être des populations.

Pour marquer cette orientation sur le plan social, le montage du projet de loi de finances 2023 laisse entrevoir des évolutions relativement bonnes des budgets alloués aux secteurs sociaux, les ministères de la santé et de l'éducation nationale cumulent à eux seuls une enveloppe budgétaire de 100 milliards de dirhams, un exploit. Il est prévu aussi un appui conséquent à la demande des ménages en subventionnant les prix des produits de grande consommation à travers la caisse de compensation, les charges de la caisse devraient, selon les prévisions retenues dans le projet, culminer à 26 milliards de dirhams.

LA BARRE PLACÉE TRÈS HAUT

Du côté du soutien des activités et du relèvement des investissements que prévoit le projet, la barre a été placée très haut par le Discours

Royal prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session d'automne du parlement appelant à un engagement général de tous les partenaires (pouvoirs publics, secteur privé et institutions bancaires) pour la mobilisation de 550 milliards de dirhams d'investissements et la création 500 mille emplois, durant le quinquennat 2022-2026.

Dans cette perspective, le projet de loi de finances ambitieuse et anticipe une formation brute de capital fixe du secteur public de 300 milliards de dirhams dont 95,5 seraient réalisés par le budget de l'Etat, environ la moitié de cet investissement global serait l'œuvre des entreprises et établissements publics soit 140,5 milliards de dirhams, 45 milliards par le Fonds Mohamed VI pour l'investissement et 19 milliards de dirhams reviendraient aux collectivités territoriales.

Dans la configuration du budget général de l'État, le montant global des charges prévues s'élève à 600,5 milliards de dirhams en progression de 15,4 % par rapport au même poste de l'exercice 2022. En regard de ces dépenses, les ressources de l'État estimées dans le cadre du projet se chiffrent à 536,4 milliards de dirhams, faisant ainsi apparaître un besoin de financement de l'ordre de 64 milliards de dirhams.

LAISSER FILER LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Cependant en dépit de ces efforts, la politique budgétaire reflétée par la loi de finances 2023 n'est pas aussi agressive qu'on l'aurait souhaité pour pouvoir porter l'activité économique sur une véritable trajectoire de relance. Le projet s'inscrit dans le tracé traditionnel des règles de prudence budgétaire et se fixe comme orientation la préservation des équilibres macro-économiques. Le déficit budgétaire rapporté au Produit Intérieur Brut ne dépassera guère, selon les hypothèses les plus pessimistes, les 4,5%. Alors que laisser filer le déficit serait bénéfique à la reprise après les sérieux dégâts causés par la crise au tissu économique national.

Face aux incertitudes qui ont tétanisé les opérateurs dans leurs anticipations et aux doutes qui ont fait accroître leur frilosité et leur méfiance, l'économie nationale a besoin, à ce carrefour précis de 2023, de contrechocs puissants pour l'extraire de l'impasse récessive dans laquelle elle se trouve, la version finale du projet de loi de finances doit être plus percutante et émettre des signaux forts aux opérateurs pour convaincre et décliner l'intention déclarée de l'exécutif pour son engagement dans la relance économique.